



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 juin 2026

Conférence régionale de la souveraineté alimentaire : l'Île-de-France poursuit ses travaux pour une feuille de route à 10 ans

Dans le prolongement du lancement des Conférences nationales de la souveraineté alimentaire par la ministre de l'Agriculture le 8 décembre 2025 et du comité de pilotage régional du 16 avril dernier, la réunion plénière des conférences de la souveraineté alimentaire en Île-de-France s'est tenue ce jeudi 29 mai 2026 à la préfecture de région. Elle a permis de dessiner les contours d'une feuille de route pour la production agricole francilienne.

Les conférences de la souveraineté alimentaire

Ces conférences visent à fixer de façon collective et pour chaque filière les ambitions de la France en matière de souveraineté alimentaire en tenant compte des évolutions de marché mondiales, européennes et nationales, du contexte géopolitique, de l'impact du changement climatique et de la disponibilité des ressources. Exercice inédit, elles reposent sur une gouvernance collaborative, organisée à deux niveaux : national et régional. L'objectif final de cette démarche consiste à construire une stratégie française de souveraineté alimentaire ambitieuse, partagée et opérationnelle.

La déclinaison francilienne des conférences de la souveraineté alimentaire : une région dynamique pour accompagner la diversification de l'agriculture et une meilleure rémunération des producteurs

Un premier comité de pilotage a permis, dès le mois d'avril, de dresser un état des lieux des spécificités du territoire francilien. Si la région ne peut prétendre à l'autosuffisance alimentaire, il apparaît essentiel de renforcer les dynamiques engagées localement afin d'accroître la diversification des productions agricoles franciliennes et la part des produits franciliens dans l'alimentation de la population. Ceci permettra aussi de renforcer la résilience d'une production agricole francilienne devenue trop spécialisée.

Par la suite, quatre ateliers thématiques ont été organisés autour des spécificités du territoire francilien : la distribution, la logistique, la filière blé-farine et la restauration collective, levier majeur de diversification des productions.

Ces travaux ont déjà permis de recenser 86 projets agricoles d'avenir portés par les acteurs des filières agricoles et agro-alimentaires et les collectivités du territoire. Ces projets témoignent du dynamisme des acteurs des territoires franciliens et d'une volonté collective de tirer profit du bassin démographique et de l'attractivité économique et touristique de la région, pour diversifier les productions agricoles régionales et renforcer la résilience d'une agriculture locale appelée à jouer un rôle croissant dans l'alimentation de la population francilienne. Ces projets de structuration de filières locales permettent aussi de renforcer la contractualisation entre les maillons pour garantir une meilleure rémunération des producteurs franciliens.

Enfin, la réunion plénière de la conférence régionale de la souveraineté alimentaire en Île-de-France s'est tenue le 29 mai 2026. Co-présidée par Marie Gautier-Melleray, préfète de la région d'Île-de-France, préfète de Paris, par intérim, et Valérie Lacroute, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'agriculture et de l'alimentation, et en présence de Damien Greffin, président de la chambre d'agriculture de région Île-de-France, elle a réuni les principaux acteurs franciliens des filières agricoles et agro-alimentaires pour présenter les enseignements des travaux conduits depuis avril et fixer les premiers objectifs régionaux à horizon 10 ans.

Une feuille de route pour les productions franciliennes qui se précise

Cette réunion plénière a permis d'identifier les principaux objectifs de l'agriculture francilienne à l'horizon 2035 :

- l'augmentation de 50% de la production d'œufs (plus de 20 projets d'installation d'élevage ont déjà pu être recensés) ;
- le doublement du cheptel ovin ;
- l'engraissement de 1 000 jeunes bovins supplémentaires par an ;
- l'émergence de projets locaux de formulation d'aliments pour animaux ;
- le doublement de la production régionale de pâtes alimentaires ;
- le doublement de la production régionale de farine bio ;
- le développement de la consommation et de la production de fruits et légumes de saison ;
- le développement de la production de protéines végétales et de fibres végétales textiles (chanvre et lin) ;
- la multiplication au moins par 5 de la production aquacole régionale.

Les prochaines étapes

La réunion qui s'est tenue ce 29 mai constitue une étape dans un processus qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juin, date à laquelle la contribution régionale est à transmettre au ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

Les acteurs qui souhaitent contribuer aux travaux sont invités à se rapprocher de la DRIAAF, du Conseil régional ou de la Chambre d'agriculture de région.

En savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/conferences-de-la-souverainete-alimentaire>

Contacts presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



DRIAAF Île-de-France

Félix Rousseau - 06 78 59 49 34 / felix.rousseau@agriculture.gouv.fr